



Villeneuve-Lembron, le 5/07/2024

Mesdames, Messieurs,

Je veux prendre un peu de votre temps pour mettre en lumière toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour la tenue de l'exposition que vous allez découvrir mais également pour que la semaine que nous venons de vivre soit une réussite.

«À tout seigneur, tout honneur » mes premiers remerciements iront à notre hôte de ce soir, le Centre des Monuments Nationaux. Merci Mme la Présidente de nous permettre d'être présent dans vos murs. Merci à son Administrateur pour la Région Auvergne, **Lionel Arnault** et à ses équipes qui ont œuvré pour la pleine et entière réussite de l'exposition « **ESSENCES** ». À ces remerciements, j'associe Mme **Christine Labeille Jourdan**, commissaire de cette exposition qui a fait un travail magnifique pour présenter les plus belles pièces de mobilier restaurées depuis 25 ans par les apprentis de BTMS Ébéniste option Restauration de mobilier.

Même si, ce soir, nous sommes à Villeneuve-Lembron, je dois parler du 2ème volet du BTMS Ébéniste : l'option «Conception / Fabrication» et remercier **Mr De Lastic** pour nous avoir ouvert en grand sa demeure, le château de Parentignat pour les jurys mais aussi choisir et présenter les pièces d'examen de la promotion 2024 complétées de quelques pièces des promotions antérieures.

Cette année, nous avons été obligés de délocaliser les jurys de nos titres (CTM / BTM et BTMS) en dehors de Paris pour des raisons indépendantes de notre volonté. J'ai, comme vous, entendu parler de Jeux Olympiques à Paris !

Merci à tous ceux qui ont permis et accepté de venir prendre un grand bol d'oxygène en Auvergne.

Merci à Gabriella De Felice et Robert Remy du service examens de CMA France qui ont géré cette première de mains de maître en aval et tout au long de cette semaine.

Merci aux jurys, qu'ils soient sur table avec les professeurs de l'ensemble des CFA délivrant nos titres ou bien encore, les professionnels des 2 jurys de BTMS Ébéniste. Cette année anniversaire a été l'occasion de mettre en pratique ce qui été depuis la création une évidence, un seul et unique jury national pour les BTMS.

L'apprentissage est un mariage à trois et j'adresse une Mention spéciale à ceux sans qui nous ne serions pas là : les apprentis, les apprenants, les jeunes, les « lapins » comme disent les Compagnons... J'ai bien conscience que la décision de n'avoir qu'un seul lieu de jury a pu être perturbante et stressante. Mais à la lecture de vos mémoires et à la vue de vos pièces, je trouve que vous vous en êtes très bien sortis.

Les CFA ensuite. Merci pour avoir joué le jeu et être sorti de votre zone de confort. Je pense sincèrement qu'il fallait le faire pour l'avenir de nos titres de branche.

Et puis il y a ceux qu'on oublie toujours mais sans qui rien ne serait possible : l'entreprise, le chef d'entreprise, le maître d'apprentissage souvent confondus. Merci d'avoir accompagné votre apprenti tout au long de ces 2 années. De l'avoir fait grandir dans son métier et très certainement en tant que personne.

Avant de conclure, il me reste à remercier l'Institut des Métiers de Clermont Ferrand et l'IFP43 de Bains. Un grand merci respectivement aux Présidents MM Guy Roche et Jean-Luc Chapuis et aux Directeurs MM Ahmed El Ati Allah et Ludovic Sauvanet puisque ce sont les apprentis de ces deux centres de formation qui ont préparé le cocktail qui sera servi par la suite.

Je n'oublie pas et il me faut citer nos financeurs sans qui rien n'aurait été réalisable : l'OPCO 2i, le CODIFAB, l'ADSAA, le FAFCEA ainsi que nos partenaires pour la mise en page et en image de notre communication.

Et puis enfin aux collègues qui ont donné de leur temps pour que tout se passe au mieux. Frédéric, Luc, Jacques et Richard, merci Messieurs.

Je voulais prendre un peu de temps pour remercier tout à chacun. C'est cela l'artisanat : la proximité, la convivialité, l'écoute et l'amitié. Cette Humanité qui nous permet de vivre en société.

.....

Mesdames, Messieurs,

Beaucoup a déjà été dit par les intervenants qui m'ont précédé sur le BTMS Ébéniste.

Pour ce qui me concerne : je souhaite au cours de mon allocution rappeler ce que ce titre et la formation représentent pour ceux qui exercent le métier d'ébéniste et tout particulièrement pour ceux qui l'exercent en tant qu'artisan et souvent en tant que chef d'entreprise et employeur.

Je profiterai également de cette parole autorisée pour exprimer brièvement un regret. Un regret qui concerne tous les autres métiers de notre secteur de l'artisanat de la fabrication de l'ameublement.

Lors de sa conception au mi-temps des années 90, le BTMS Ébéniste a d'abord été perçu par nombre de contemporains comme une construction prétentieuse faisant écho à une époque d'inflation sur les titres et les durées de formations.

Niveau Bac +2 ? En quoi des futurs artisans auraient-ils besoin de prolonger leur formation ? Pourquoi l'orner d'un titre de niveau bac +2 ? Quelle prétention, n'est-ce pas ?

Les concepteurs et rédacteurs du premier référentiel à l'époque avaient tout simplement et lucidement évalué l'évolution du marché du travail. Un marché du travail qui deviendrait de plus en plus exigeant en compétences, en connaissances et surtout un marché du travail beaucoup plus évolutif et rapide dans ses évolutions qu'il ne l'avait été lors des décennies précédentes.

C'est à cela que correspond l'ambition initiale du BTMS : offrir à de jeunes professionnels toutes les armes pour évoluer dans un métier, dans un secteur professionnel de plus en plus exigeant et évolutif.

Les matériaux nouveaux, les technologies numériques, les nouveaux procédés d'assemblage n'étaient que balbutiants et encore loin du monde du meuble.

La restauration de mobilier s'interrogeait depuis longtemps sur ses méthodes, ses procédures, ses limites.

Apprendre très tôt à travailler avec d'autres spécialistes : conservateurs du patrimoine ou designers et décorateurs pour la création devenait également un impératif du parcours de formation dans l'artisanat.

La séparation du métier en deux champs de compétences et de connaissances spécialisés entre la restauration et celui de la conception-fabrication d'objets nouveaux n'était pas encore affirmée, mais elle s'annonçait clairement pour qui savait lire les évolutions du marché.

De fait, c'est de l'affirmation d'une élévation de l'exigence professionnelle que procède la création du BTMS Ébéniste. Celle d'un accroissement du cumul des connaissances, celle de la capacité à intégrer au quotidien de nouvelles compétences pour les futurs professionnels de l'artisanat.

En cela, les concepteurs et rédacteurs du premier référentiel ont été visionnaires et surtout, ils ont, ce faisant, affirmé que pour devenir artisan dans le monde du XXI^e siècle, la soi-disant « intelligence de la main » ne suffirait pas.... le marché en attend plus, exige plus.

Être artisan suppose beaucoup de capacités.... inclut beaucoup de connaissances, implique beaucoup d'exigences. Tout ceci se retrouve dans le référentiel et est reflété dans la pédagogie du cursus de formation.

Pour cette affirmation audacieuse à l'époque, mais ô combien encore nécessaire aujourd'hui : que ces rédacteurs et professionnels soient remerciés !

Au terme de leur parcours les apprentis ne sont pas des ébénistes ou des restaurateurs confirmés et chevronnés ; mais ils sont des professionnels disposant de tous les outils qui leur permettront d'affronter les évolutions qu'impose l'exercice du métier dans leur secteur de spécialisation. Le taux d'insertion dans l'emploi du titre témoigne de cette justesse de vue et donne la vraie mesure de la réussite de ce titre.

25 années se sont donc écoulées depuis le lancement de la première promotion du BTMS Ébéniste.

Durant ces 25 années le dispositif d'une filière complète par l'apprentissage qui vise avant tout la professionnalisation et l'insertion dans la vie active a été complété, puis régulièrement revisité et mobilisé une grande énergie, beaucoup d'investissements et d'innovations sans jamais perdre de vue et prioriser ce qu'est le métier.

Un BTM ébéniste (niveau 4) et un CTM ébéniste (niveau 3) sont venus compléter le dispositif pour assurer la formation des personnels dont le secteur a besoin. En adjoignant deux mentions au BTMS, l'un pour la restauration et l'autre pour la conception-fabrication, la Profession,

soutenue par CMA France a consacré la spécialisation nécessaire à chacun des parcours et des objectifs de formation.

Le succès global de cette filière auprès des employeurs et chefs d'entreprises souligne la nécessité de ce dispositif, un dispositif complet, dans les faits unique dans l'artisanat en France.

Je devrais terminer sur ce constat de réussite et l'expression de notre satisfaction tout en ayant conscience qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la filière et chacun des titres afin de rester performants. Mais c'est sur un regret que je vais clore mon intervention.

Ce regret je vais l'exposer simplement en disant qu'il est dommage et dommageable que les autres métiers de l'artisanat de la fabrication de l'ameublement ne puissent pas bénéficier d'une construction d'une filière semblable, allant d'un CTM au BTMS.

En effet, parce que les métiers de tapissier, de doreur, de marqueteur, de sculpteur, de laqueur pour ne citer que ceux-là, ne pourront certainement jamais bénéficier d'un dispositif de formation comparable à celui des ébénistes : ces métiers sont condamnés au mieux à la marginalisation, voire à l'oubli, voire à une disparition programmée.

Au cœur de cette impasse : la Profession dénonce les dispositifs excluants et rédhibitoires de la dernière réforme de la Formation Professionnelle et Continue ou **TOUT** rend inatteignable et irréalisable l'ambition de créer des formations nouvelles et innovantes qui n'ont qu'une audience restreinte à leur démarrage.

Mesdames et messieurs, je vous remercie pour votre écoute attentive.

Yves Roche, Président de l'Unama.